

CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS

« Il nous reste à vivre la troisième révolution [après l'invention de l'écriture et celle de l'imprimerie] et à trouver dans notre école, du collège à l'université, la place des moyens nouveaux d'éducation, que constituent l'image, le son, les données informatiques, chacune dans son domaine, et demain étroitement mêlées. Je crois qu'une telle révolution est trois fois souhaitable : d'abord parce qu'elle est inévitable, ensuite parce qu'elle est nécessaire, et enfin parce qu'elle est utile » ; François Bayrou : *La décennie des mal appris*, Ed. Flammarion, dans le chapitre "La révolution technique", page 202.

« Les nouveaux moyens de transmission des informations et des connaissances apportent indiscutablement un progrès. A la condition que ce soit un progrès pour tous ». François Bayrou, Colloque « savoir et citoyenneté », 21 septembre 1993.

« Vous avez bien voulu m'adresser la déclaration solennelle de l'Assemblée générale de l'EPI qui s'est réunie le 6 novembre dernier.

Comme vous le savez, nous sommes d'accord sur vos principes...

J'ajoute que les retards que vous regrettez sont essentiellement liés à des contraintes budgétaires et que nous sommes les premiers à les déplorer ». Xavier Darcos, Conseiller auprès du Ministre de l'Education Nationale (lettre à l'EPI, 24 novembre 1993).

« J'ai pris connaissance avec attention de la déclaration de l'Assemblée générale de votre association.

Sachez que j'attache une importance particulière au développement des nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur et à la place de l'informatique dans les différentes filières de formation ». François Fillon, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (lettre à l'EPI du 3 décembre 1993).

« Nous allons mettre les moyens nécessaires, et pour ce qui concerne les questions que vous venez de poser (informatique, technolo

gies nouvelles), il y a là une tâche essentielle pour notre système de formation ; car si nous ne formons pas les jeunes aux Technologies Nouvelles nous n'aurons pas demain les entreprises performantes dans ce domaine, nous perdrons des parts de marché et nous reculerons dans la compétition économique internationale. C'est vraiment un défi vital pour le pays que nous devons relever ». François Fillon, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - "le téléphone sonne" - France Inter - le 13 octobre 1993 (Revue EPI n°72, p. 27).

« Une seconde voie paraît plus raisonnable [NDLR : la première étant l'enseignement de l'informatique] : elle consiste à développer massivement l'usage de l'ordinateur dans toutes les disciplines, en rendant à terme (cinq ans ?) chaque enseignant capable de mettre en oeuvre avec ses élèves les logiciels adaptés à sa pédagogie. Si cette voie était inconcevable tant que l'usage de l'ordinateur nécessitait une technicité certaine, donc des spécialistes, et que le coût limitait sa diffusion, la technologie actuelle et future le permet et le suggère ». Point de vue du Doyen de l'Inspection générale de STI "qui a l'approbation complète du Cabinet" (Bulletin EPI n°71, p. 45).

« ... L'école ne peut ignorer non plus les évolutions technologiques qui modifient les rapports au savoir et aux métiers. C'est pourquoi la généralisation des ordinateurs dans la vie scolaire et dans la classe ainsi que l'usage des calculatrices, y compris, selon des modalités à préciser, dans les examens et concours, sont maintenant nécessaires et il convient d'opérer les adaptations que cela implique ». Conseil National des Programmes ; rapport au Ministre (7 avril 1993).

« ... une réflexion reste conduite sur l'opportunité de créer un enseignement de l'informatique pour tous les élèves de seconde afin de faciliter une plus grande utilisation de l'informatique dans l'enseignement de l'ensemble des disciplines ». Réponse du Ministre de l'Éducation Nationale à Mme B. Isaac-Sibille, Député, JO n°38 du 27/9/93, p. 3218.

« ... il faut donner à tous les lycéens un minimum culturel en informatique » C. Forestier, Directeur des Lycées et Collèges, lors de la rencontre avec le Conseil Scientifique National le 4 novembre 1993 (Revue EPI n°72, p. 32).

« Formation initiale dans les IUFM. Cette formation est, évidemment, indispensable. Un tronc commun à tous les enseignants devra per

mettre aux futurs professeurs de pratiquer l'utilisation du traitement de texte, du tableur, du grapheur, du gestionnaire de base de données, et d'acquérir les éléments d'informatique permettant une utilisation rationnelle de l'ordinateur et de ses logiciels » (*Les applications pédagogiques de l'ordinateur dans cinq disciplines*, IGEN-MEN, 1993).

« Les utilisations de l'ordinateur dans les classes seront évidemment radicalement différentes selon que les instructions officielles relatives à l'enseignement des disciplines intégreront ou non les perspectives rendues possibles par l'existence du traitement automatisé de l'information » (*Utilisations de l'ordinateur dans l'enseignement secondaire*, Ed. Hachette CNDP, article signé J.M. Bérard, IGEN, page 124).

*

* * *

Ce n'est pas nous qui le disons, mais nombre de ces idées sont les nôtres depuis bien longtemps. Nous ne pouvons que nous réjouir quelles soient enfin sous la plume de si hauts responsables.

Nous attendons maintenant des actes, car - qu'il nous soit maintenant permis de nous citer -, « Une évolution du système éducatif intégrant résolument l'informatique et les technologies modernes est de nature à faciliter les évolutions économiques, sociales et culturelles de cette fin de XXème siècle, et à sauvegarder les chances de la France dans la compétition avec les autres pays développés ». (Déclaration de l'Assemblée générale de l'EPI, novembre 1993).

Paris, le 2 mars 1994

Jacques LUCY, Président

Jacques BAUDÉ, Secrétaire général